

<h1>Kervénanec</h1>		Horaires d'ouverture <i>Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15,</i> <i>le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.</i>	Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
Retrouvez votre page	Kervenanec > Espace citoyen > Le P'tit journal de Kervé		tél : 02 97 02 22 00

Le P'tit journal de Kervé

Le premier numéro du journal du quartier de Kervénanec "Le P'tit journal de Kervé" est sorti le 15 juin 2003 dans le cadre d'un projet commun initié par plusieurs partenaires.

- La Ville de Lorient souhaitant informer et faire réagir le plus grand nombre d'habitants concernés sur le projet urbain qui vise à modifier l'image du quartier de Kervénanec en diversifiant l'habitat, en réaménageant les axes de circulation et en requalifiant les espaces publics
- La Maison pour tous, le Club de prévention spécialisée et Un bon coup de pouce (3 associations présentes sur le quartier) affichant leur volonté forte d'accompagner la mise en place d'un journal d'habitants du quartier qui favoriserait les échanges et valoriserait les richesses et talents qu'ils soient individuels ou collectifs.
- Des habitants du quartier motivés pour participer à l'élaboration et au fonctionnement d'un outil de communication et d'information : participation au comité de rédaction, écriture, diffusion, ... Ces derniers souhaitent donner une image positive et dynamique de leur environnement et réagir aux événements qui rythment la vie du quartier.



Comité de rédaction du P'tit journal de Kervé, en 2013

Pour rejoindre le comité de rédaction ou avoir plus d'information: contact Maison pour Tous, 02 97 37 29 86
Ou coordinatrice du journal : Nolwenn BABIN, Mairie de Lorient, 02 97 02 22 46 ou par [messagerie](#)

- Le P'tit journal de Kervé
- Le P'tit journal de 2017 à 2018
- Le P'tit journal de 2014 à 2016
- Le P'tit journal de 2010 à 2013
- Le P'tit journal de 2006 à 2009
- Le P'tit journal de 2003 à 2005
- Charte rédactionnelle du P'tit Journal

Dernier numéro du P'tit journal



P'tit journal de Kervé n° 44- novembre 2017